ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS
Maconnerie et travaux en ciment armé pour Planchers. Toitures et Réservoirs Carrelages en Ciment poli.
Paul RASSON Fils
62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX
Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRÈRES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 8608

BANQUE LYONNAISE
Renseignements urgents sur les
VALEURS RUSSES
ORDRES DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME
Paiement de Coupons sans aucune retenue
Banque Lyonnaise, 54, Grande-Rue, 54
ROUBAIX

TOURCOING

LES VISITES AUX CIMETIÈRES. — En dehors de la manifestation officielle dont nous rendons compte, le spectacle des pèlerinages aux divers cimetières de la ville n'était pas moins touchant. C'est en foule que, durant toute la journée de vendredi, les visiteurs ont parcouru les nécropoles, allant prier sur les tombes de parents et d'amis, que des mains pieuses avaient fleuries.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, vendredi, il est arrivé aux Halles : huîtres, 2.000 ; marée, 2.360 kil. ; pommes de terre, 650 kil. ; carottes, 300 kil. ; oignons, 150 kil. ; pommes, 450 kil. ; raisins, 45 kil. ; légumes divers, 15 paniers.

RONCQ

UNE MORT SUBITE. — Vendredi matin, vers sept heures et demie, Mme Sauvornin, née Hortense Catteau, âgée de 47 ans, épicière, rue de Lille, rentrant de la messe, s'est affaissée à deux pas de sa demeure ; transportée chez elle, la malheureuse femme ne tardait pas à expirer, succombant à une congestion.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont. Superbes portraits 40×30 gratis aux mariés

LILLE

LES TROUPES CONSIGNÉES. — En raison des fêtes de la Toussaint, et pour le cas où des troubles se seraient produits en ville, à l'occasion des manifestations aux cimetières, ou dans les bassins houillers, une partie des troupes de la garnison a été consignée toute la journée de vendredi.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE DE LILLE

Voici le texte d'une lettre adressée par Coyez à sa mère, le lendemain de son arrestation :

Chère mère.

Je suis étonné que tu ne viens pas me voir. Pourquoi ? Si tu ne me pardonnes pas les fautes que je fais, comment veux tu que des hommes, des juges aient pitié de moi ?

Viens, je t'en prie, ne serait-ce que pour faire voir aux gens que tu ne m'abandonnes pas. Je vois là, près de moi, des gens qui ne sont toujours qu'en prison, et cependant ils ont encore leurs mères qui de temps en temps viennent leur apporter des consolations qui ne peuvent pas les toucher.

Viens me voir, ne serait-ce qu'une fois. J'ai d'ailleurs quelque chose à te demander. Je suis malade, viens ; ce sera une des dernières fois que tu me verras.

Je t'embrasse bien fort. A. COYEZ.

Tu dois avoir reçu un bon poste de M..., apporte le quand tu viendras. Presse toi.

N'croute pas tout ce que disent les journaux ; ils ne savent pas quoi.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS
Les amis et connaissances de la famille DEWITTE-WELCOMME qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Georges DEWITTE, née Marie-Léonie WELCOMME, décédée à Roubaix, le 31 octobre 1901, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de la Sainte-Église, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services Solennels, le lundi 4 novembre, à dix heures et demie, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vêpres seront chantées le samedi 2 novembre, à neuf heures. La Messe de Convoi, le dimanche 3 novembre, à huit heures. La réunion à la maison mortuaire 17, rue Desmarquin, à dix heures un quart.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Crème, le lundi 4 novembre 1901, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Louise WAGNON, membre des Mères Chrétiennes, épouse de Monsieur Florent HEULS, décédée à Roubaix, le 28 octobre 1900, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Depuis le 27 Octobre les magasins de la maison Napoleon Vanderplancke sont transférés de la rue Pauvrée à la RUE DE LANNOY, 5, en face la brasserie Delcourt, à Roubaix.
MAISON VANDERPLANCKE
TAILLEUR
Confections et Vêtements sur mesure
Draperies françaises et anglaises. PRIX FIXE

CONCERTS & SPECTACLES

LILLE. — Fondation de la « Société de Musique de Lille ». — En 1889, se fondait, à Lille, sous la direction artistique d'un amateur distingué, M. Maurice Maquet, une société musicale, dont la réputation s'est, depuis, répandue dans toute la région sous le nom d' « Orchestre et Chœur d'Amateurs ». Ses exécutions élégantes et choisies attiraient chaque fois un public d'élite, désireux de goûter les œuvres que l'on y donnait : il faut reconnaître que les programmes étaient composés très heureusement. Il a été ainsi possible aux dilettantes d'entendre des morceaux qui n'étaient pour ainsi dire plus jamais interprétés ou qui ne l'avaient jamais été en France. Si l'on jette un rapide coup d'œil sur la vie de cette Société, on voit qu'elle a, dans l'espace de ces dix années, monté des œuvres comme « Narcisse », de Massenet ; la « Nuit de Noël en 70 », de Pierné ; la « Vestale », de Spontini ; le « Faust », de Schumann ; les « Béatitudes », de César Franck ; « Ste-Marie-Madeleine », de Vincent d'Indy ; « Roméo et Juliette », de Berlioz ; des fragments importants de la « Basoche », de Messager ; du « Vaisseau Fantôme », de « Parsifal », du « Tannhauser », des « Maîtres Chanteurs » ; tout récemment encore, elle donnait le splendide « Requiem allemand », de Brahms.

Une circulaire de M. Maurice Maquet annonce la dissolution de l' « Orchestre d'Amateurs » ; mais, comme les phénix de l'antiquité, il renaît de ses cendres, transformé et rajeuni. Dorénavant il aura nom « Société de Musique de Lille », et se composera d'une masse symphonique et chorale beaucoup plus importante.

« La fondation d'une Société orchestrale et chorale nombreuse et bien disciplinée, dans le genre de celles qui existent près de nous, en Belgique, écrit M. Maurice Maquet lui-même, s'impose, digne de notre grande cité et du goût musical incontestable des habitants du Nord de la France. La liste des œuvres exécutées depuis dix ans avec des seuls amateurs est le plus sûr garant de ce que nous voulons et pourrons faire dans l'avenir, avec l'adjonction d'artistes. Les chœurs, plus nombreux, resteront comme auparavant composés d'amateurs ; l'orchestre sera formé en grande partie d'artistes professionnels auxquels seront adjoints les amateurs sérieux qui s'enrageront à travailler sans relâche, afin d'interpréter dignement les grandes œuvres. » Nous avons même, par une indiscrétion, entendu annoncer que des artistes de Paris, et de première valeur, seront appelés à chanter les soli.

Il est certain que, avec un tel ensemble, les exécutions de la « Société de Musique de Lille » seront de véritables solennités artistiques dans notre région. Les concerts seront donnés à l'Hippodrome Lillois. Le premier aura lieu le vendredi 20 décembre, à huit heures et demie du soir, avec le « Déluge », de St-Saëns, et le final des « Maîtres Chanteurs », de Wagner ; les autres : le dimanche 26 janvier, à trois heures un quart de l'après-midi, avec le concours de M. Raoul Pugno ; le dimanche 25 février, à trois heures un quart, avec M. Jacques Thiébaud. Pour le dernier, qui est fixé au vendredi 21 mars, on exécutera le « Wacht auf », de Bach, et la « Rédemption », de Gounod.

Les abonnements peuvent se prendre dès maintenant, chez les marchands de musique de Lille : le prix en est fixé à 30 francs pour les stalles et à 13 francs pour les premières ; on peut aussi prendre des billets pour chaque concert.

M. Maquet annonce en outre des séances de musique de chambre, notamment pour le mercredi 20 novembre, avec le quatuor Parent, et pour le lundi 7 avril, avec MM. Gabriel Faure et Paul Viardot. E. C.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE TOURCOING
Direction : Alexandre Fils.
Bur. à 6 h. 1/2 Dimanche 3 novembre 1901 Rideau à 7 h.
ROGER LA HONTE
Drame en 5 actes et 8 tableaux.
Prix des places ordinaire. 94670

THÉATRE DE ROUBAIX
Bur. à 5 h. 1/2 Direction : Louis Couvreur Rid. à 6 h.
Dimanche 3 novembre 1901
LE VIEUX CAPORAL
Drame en 5 actes, de MM. Dunanois et Dennery
LES FEMMES COLLANTES
Comédie en 5 actes
On peut se procurer des cartes de famille chez M. Sorin, buvette du Théâtre. 94734

NORD

COUR D'ASSISES DU NORD. — La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer une nouvelle affaire devant les assises.

Vols qualifiés à Douai. — Rymbaut, ouvrier plombier, demeurant à Douai, a commis différents vols qualifiés, entre autres, au Palais de Justice, dans le bureau de M. Hanot, receveur de l'enregistrement.

Il est très probable qu'une session extraordinaire s'ouvrira à Douai, dans la première quinzaine de décembre, — probablement le 9.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — Le service de Calais à Douvres a dû être suspendu, jeudi soir, à cause de la tempête.

MAUX de JAMBES
Ulcères, VARICES, Démangeaisons, Eczémas, Jambes lourdes, Jambes enflées et douloureuses guéris par la **PEAU PRÉCIEUSE**
les nombreuses attestations de guérison demander notice explicative
Dépensier, pharmacien à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)
Roubaix, Phie Vasseur, r. Gde Chemin, Tourcoing, Phie Boyaval.

BELGIQUE

UNE ÉCOLE LIBRE AU CONGO. — Le « Mouvement antiesclavagiste » nous apprend que Mgr Van Ronslé, vicaire apostolique du Haut-Congo belge, a procédé dernièrement à la bénédiction de la première école libre du Congo que les Pères Rédemptoristes ont établie à Matadi.

Les Pères Rédemptoristes ont, en outre, établi une sorte de patronage où les noirs de la cote, employés dans les bureaux et dans les comptoirs, se réunissent à jour et heu fixes, pour se délasser honnêtement et échapper ainsi aux sollicitations de la propagande protestante.

ORDRE JUDICIAIRE. — Par arrêté royal du 30 octobre 1901, M. Devos, juge au tribunal de première instance d'Audenarde, est désigné pour remplir les fonctions de juge d'instruction près ce tribunal, pendant un nouveau terme de trois ans, prenant cours le 21 novembre 1901 ;

La démission de M. Seresia (R.), de ses fonctions de juge suppléant au tribunal de première instance séant à Bruges, est acceptée ;

M. Wyffels (B.-F.-L.), notaire à Roulers, est nommé juge suppléant à la justice de paix du canton de Roulers, en remplacement de M. Rommens, appelé à d'autres fonctions ;

La démission de M. Dusollier (C.), de ses fonctions de juge suppléant à la justice de paix du canton de Mouscron, est acceptée.

PROMOTIONS DANS L'ORDRE DE LÉOPOLD. — Par arrêté royal du 28 octobre, sont promus : 1° au grade de grand officier de l'Ordre de Léopold, M. le baron O. Pecke, de Peteghem, ancien sénateur, bourgmestre de Peteghem ; 2° au grade de commandeur : MM. de Kerchove d'Exaerde (baron R.), gouverneur de la Flandre orientale, à Gand ; Paty de Thozée (L.), gouverneur de la province de Liège ; 3° Sont promus au grade d'officier du même Ordre : MM. Béthune (baron J.-B.), député permanent, à Oostrozebeke ; Beswal (L.), commissaire de l'arrondissement de Furnes-Dixmude ; De Clippele (A.), commissaire de l'arrondissement d'Alost ; du Sart de Bouland (baron R.), gouverneur de la province du Hainaut, à Mons ; L. Ghesquière, bourgmestre d'Alost ; F. Merghelynck, commissaire de l'arrondissement d'Ypres ; A.-H. Pieters, ancien député, bourgmestre d'Ostende ; L. Van Hoeie, ancien conseiller provincial, ancien bourgmestre d'Ypres ; 4° sont nommés chevaliers : MM. D. André, ancien conseiller provincial, ancien bourgmestre d'Hélezelles ; B.-L. Baert, conseiller provincial, bourgmestre de Dixmude ; A. De Riemaecker, président du conseil provincial de la Flandre orientale, ancien échevin d'Audenarde ; D. Fermon, échevin d'Ostende ; L. Kervyn de Meerendre, conseiller provincial à Bruges ; A. Lobaert, échevin d'Ostende ; E. Moyart, ancien député, bourgmestre de Celles ; O. Ponette, ancien conseiller provincial, bourgmestre de Renaix ; E.-C. Reynaert, bourgmestre d'Aresghem ; J.-C. Van Ackere, ancien conseiller provincial, bourgmestre de Wevelghem ; baron E. Vander Gracht d'Eghem, commissaire de l'arrondissement de Thielt-Roulers ; L. Vanderstichelen, échevin d'Audenarde ; A. Van Isegheim, secrétaire communal à Ostende.

BRUXELLES

LE VOL DE « L'AMERICAN EXPRESS COMPANY ». — DÉCOUVERTE DU TROISIÈME LARRON A BRUXELLES. — ARRESTATION IMMINENTE. — On se souvient que vers le milieu du mois d'avril dernier, trois individus ayant pu s'introduire dans les locaux de l' « American Express Company » à Paris, firent sauter le coffre-fort à l'aide d'une cartouche de dynamite. Deux des auteurs furent arrêtés sur le champ, mais le troisième, un certain Maltus, d'origine américaine, était parvenu à s'enfuir avec le magot, 85.000 francs, en billets de 20 dollars et autres. Son signalement fut transmis partout, ainsi que les numéros des valeurs, mais jusqu'à ce jour ce dangereux malfaiteur avait réussi à se soustraire aux recherches dont il était l'objet. Or, il paraît, d'après le journal, qu'il se trouve actuellement à Bruxelles. Jeudi après-midi, il s'est présenté sous un nom d'emprunt dans un des principaux hôtels du haut de la ville, où il a échangé un billet de vingt dollars provenant du vol de Paris. Son signalement correspond exactement à celui de Maltus : grand de taille, très maigre, parlant anglais avec l'accent américain très prononcé. M. Mitsart, officier de police, a pris des mesures pour arrêter ce redoutable malfaiteur.

GRAVE ACCIDENT DANS UN CIRQUE. — Un grave accident s'est produit, jeudi, au cours de la représentation de la troupe De Cok, installée boulevard Jamar, près de la gare du Midi. Une jeune écuyère, travaillait sur un cheval sans selle, lorsqu'elle fut subitement prise de vertige et tomba, la poitrine en avant, sur la piste. Les écuyers la transportèrent dans sa loge où un médecin constata que la malheureuse avait plusieurs côtes enfoncées et souffrait de lésions internes. Cet accident a produit une profonde émotion parmi le nombreux public assistant à cette représentation.

ADMIRABLE ACTE DE DÉVOUEMENT D'UN MACHINISTE. — Un jeune machiniste, Louis Laeren, âgé de 26 ans, marié et père de deux enfants, demeurant avenue Fonsny, a accompli mercredi matin, en gare de Forest-Midi, un magnifique acte de dévouement. Il se trouvait sur sa locomotive lorsqu'il constata avec stupeur que la chaudière était sur le point de faire explosion ! Au risque de sauter avec la machine, Laeren s'approcha et ouvrit la soupape ! Un formidable jet de vapeur jaillit aussitôt et le brûla atrocement à la main et à l'avant-bras droit. Mais Laeren, quoique souffrant horriblement, était satisfait ; il venait sans aucun doute de sauver la vie à plusieurs personnes ! Le malheureux se trouvait dans un si piteux état qu'il a fallu le conduire d'urgence à l'hôpital. L'admirable conduite de ce brave mérite certainement une récompense.

THOUROUT

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort, au Congo, de M. Vandergucht, fils d'un gendarme de Thourout et ex-sous-officier au 3e de ligne en garnison à Ostende. Ce jeune homme, qui avait 20 ans, était parti d'ici le 6 juin dernier ; il est mort le 6 septembre, à Lukunda, à la suite des fièvres paludéennes.

TOURNAI

LA LAICISATION DES ASILES. — Le 16 juillet dernier, nous annoncions que le Bureau de bienfaisance, sans que rien de sa part pût faire prévoir pareil acte, laïcisait le personnel enseignant des asiles de l'enfance, dans le but avoué d'y établir l'enseignement d'après la méthode Froebel.

Cette action stupéfia les milieux populaires où les Sœurs de la Sagesse qui dirigeaient les asiles depuis cinquante ans, étaient fort bien vues. Dans la lettre qui leur notifiait congé, le Bureau informait les religieuses que sa décision prendrait cours au 1er novembre. Depuis lors, indépendamment d'une campagne de presse, une enquête fut ouverte par M. le commissaire d'arrondissement Duquesne ; le Bureau de bienfaisance renonça à établir la méthode Froebel dans les asiles, contrairement à ce qu'il avait d'abord déclaré, pour laïciser purement et simplement le personnel ; le 20 septembre, il nomma provisoirement huit institutrices laïques ; et cette semaine, il fit inventorier le mobilier de tous les asiles et placarder des affiches annonçant aux parents que rien, sauf le personnel, n'était changé dans ces établissements.

Jeudi soir, les bonnes religieuses firent leurs adieux aux enfants qu'elles soignaient au grand contentement de tous, leur remirent de petits souvenirs, et pour toujours quittèrent les lieux où pendant un demi-siècle, elles avaient élevé des générations d'ouvriers. Partout, elles eurent la consolation de s'entendre dire par les femmes du peuple : « Au revoir, mes Sœurs, au revoir. Si vous ouvrez de nouveaux asiles, nous irons vous retrouver. »

Dans la soirée de jeudi, nouveau coup de théâtre. M. le Bourgmestre recevait de M. le Gouverneur du Hainaut, avec avis de le notifier d'urgence au Bureau de bienfaisance, un arrêté suspendant l'exécution de sa délibération du 20 septembre, nommant les institutrices laïques.

La situation aujourd'hui est celle-ci. Ou bien le Bureau de bienfaisance maintiendra sa décision ; alors les asiles seront fermés jusqu'à nouvel ordre, les religieuses en effet étant renvoyées par le Bureau, et les institutrices nommées par celui-ci ne pouvant pas exercer. Ou bien le Bureau reviendra sur ce qu'il a fait et les asiles, comme par le passé, reprendront leur calme, leur paisible train de vie. Le Bureau de bienfaisance se réunira samedi, à huit heures du soir pour étudier l'affaire.

LE MOLIÈRE-CLUB. — Cette jeune société dramatique débutera dimanche 3 courant, à sept heures, au « Bassin d'Or », Grande-Place. Deux morceaux de piano, un grand air pour basse, des chansonnettes et monologues ainsi que deux comédies en un acte : « Le Revenant vivant » et « Les Etudiants », sont inscrits au programme. Entrées 1 franc et 0.50 centimes.

LES VICINAUX DANS LE TOURNAISIS. — Il est question de provoquer une réunion des administrations communales intéressées à la construction d'un chemin de fer vicinal de Bon-Secours (Péruwelz) à Templeuve. Cette ligne, d'une longueur de 46 kilomètres, traverserait les communes de Wiers, Callenelle, Maubray, Laplaigne, Bléharies, Rougy, Lesdain, Jollain-Merlin, Wez, Guignies, Taintegnies, Froidmont, Erpletchin, Samain, Hertain, Blandain et Templeuve.

COURTRAI

CERCLE CHORAL « AMICITIA ». — C'est le dimanche 26 janvier 1902 que le cercle choral « Amicitia », avec le brillant concours du cercle choral des Dames, donnera son grand concert d'hiver. Au programme, des œuvres de Beethoven et de Haydn. De ce dernier notamment : « Les Saisons ». Les répétitions sont commencées. Le Comité est presque certain de l'adhésion de sociétés très estimées.

AUDIENCE CORRECTIONNELLE. — Présidence de M. Verbeke, juge, faisant fonctions de président. — Entre beau-père et gendre. — Le 18 août dernier, Trappeniers Alphonse, âgé de 21 ans, ouvrier agricole, demeurant rue de l'Esplanade, à Menin, se rendit, vers deux heures de l'après-midi, chez son beau-père, Vanroyen Emmanuel, âgé de 60 ans, aide-maçon, demeurant à Menin, rue de Courtrai, lui chercha querelle et finalement lui porta des coups de poing et lui déchira sa chemise. Ce dernier saisit le couvercle du poêle, en porta deux ou trois coups à son beau-fils. Celui-ci ayant été mis à la porte, brisa plusieurs carreaux de vitre. La police ayant dressé procès-verbal, tous deux sont assignés en justice du chef de coups réciproques, et ils s'entendent condamner chacun à 30 francs d'amende ou dix jours de prison subsidiaire, conditionnellement avec un sursis de cinq ans pour Vanroyen ; le Tribunal condamne en outre le beau-fils à 26 francs d'amende ou trois jours de prison pour bris de clôture et à 10 francs d'amende ou deux jours de prison pour destruction d'effets mobiliers.

— La discorde. — La nuit du 21 au 22 juillet dernier, Debeyne David, âgé de 25 ans, couvreur, demeurant à Courtrai, cité Vanneste, lança un morceau de fer dans les vitres de son voisin, Eggermont Yvon, boutiquier, avec lequel il vit en désaccord. Ce fait lui vaut : 30 francs d'amende ou dix jours d'emprisonnement subsidiaire et les frais.

— L'ivresse. — Bataille Félix, âgé de 23 ans, sans résidence fixe, actuellement détenu à Courtrai, se trouvait à Mouscron, le 1er octobre 1901, en état complet d'ivresse ; il se rebella envers l'agent de police Degreève Emile, qui le conduisait au bureau de police. Interrogé sur son identité, il donna un faux nom. Le Tribunal le condamne du chef de rébellion à deux mois d'emprisonnement : pour port de faux nom à quinze jours d'emprisonnement et pour ivresse à 15 francs d'amende ou trois jours de prison.

— Une affaire de coups. — Stélandre Henri, âgé de 26 ans, ouvrier de fabrique, demeurant rue du Couvent, et Decuypere Henri, âgé de 53 ans, menuisier, chaussée de Menin, tous deux à Mouscron, sont assignés en correctionnelle sous la prévention de coups et blessures réciproques, le premier encore pour port d'arme prohibée, le second en outre pour injures et menaces envers le premier, et ivresse publique, faits passés à Mouscron le 9 août dernier. Le second est condamné à 10 francs d'amende ou deux jours de prison pour injures verbales, avec un sursis de un an ; le premier est acquitté sans frais et le second est renvoyé des fins de la poursuite pour le surplus de la prévention mise à sa charge.

— Un mendiant. — Van Engelen Jean, âgé de 43 ans, colporteur, sans résidence fixe, actuellement détenu à la prison de Courtrai, qui, ayant contrevenu à un arrêté d'expulsion, se livrait à la mendicité dans les rues de Mouscron, et qui, à la suite de ce fait, fut mis en état d'arrestation, s'entend octroyer quatre mois d'emprisonnement.

— Bataille nocturne. — La nuit du 13 au 14 août dernier, l'agent de police Janssens Charles, de service rue de la Lys, à Courtrai, aperçut deux individus qui se battaient et échangeaient des coups de poings et de pied. Conduits au bureau de police, ils déclarèrent se nommer Lanty Alofse, âgé de 39 ans, ouvrier de fabrique, demeurant place du Marché Couvert, et Vanhalst Henri, âgé de 25 ans, ouvrier peintre, demeurant rue de Bruges, tous deux à Courtrai. Coût : 30 francs d'amende ou dix jours de prison pour le premier, et 50 francs d'amende ou quinze jours de prison subsidiaire pour le second.

DOTTIGNIES

UNE SOIRÉE PAR LE CERCLE CATHOLIQUE DRAMATIQUE « LA JEUNESSE DOTTIGNIENNE ». — La « Jeunesse dottignienne » organise pour le dimanche 8 décembre, à cinq heures, un grand concert dramatique et musical, avec le bienveillant concours de l'Union musicale de Dottignies, et la symphonie Ste-Cécile, de Roubaix. On interprétera un drame émouvant : « Le comte de Palestro », et une comédie désopilante du sympathique Brontteux : « Aristique », ou « l'Coiffeur ervenu d'Paris ». Avec de tels numéros, le Cercle dramatique peut compter sur un franc succès.

BAUME VICTOR 9630

NOUS AVONS REÇU
L'HUILE DE FOIE DE MORUE
de la **nouvelle récolte, elle est de qualité supérieure.** — Ne négligez pas d'en prendre ni d'en donner à vos enfants, c'est un aliment supérieur aux œufs et infiniment moins coûteux. On l'emploie contre les **Glandes**, et comme **Régénérateur** chez les **sujets affaiblis** et chez les **Bronchiteux.** Par le moyen que nous indiquons, **tout le monde peut la boire.** Son goût, du reste, est presque agréable.
Echantillons pour la goûter.
Nous vendons notre huile garantie à l'**Analyse pure huile de foie de morue**, à **1 fr. 80 le litre**, la deuxième sorte à 1 fr. 25.
Bien s'adresser **Pharmacie COUVREUR, 32, rue Neuve, Roubaix.** 94389

Vous êtes propriétaire
Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?
Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, si on le savait. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

LE CONFLIT FRANCO-TURC

La démonstration navale

Paris, 1er novembre. — L'*Agence Nationale* reçoit la dépêche suivante de Philippopolis :

« La nouvelle du départ de l'escadre française pour le Levant, connue seulement par voie diplomatique, a causé une vive émotion dans les ambassades et colonies étrangères. Le ministère des affaires étrangères refuse absolument toute indication. »

Paris, 1er novembre. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante de Constantinople :

« Dans les cercles officiels on regrette l'obstination du Palais à ne pas admettre le chiffre de la créance Lorando et on prévoit des mesures coercitives de la part de la France. »

Paris, 1er novembre. — L'Agence *Paris-Nouvelles* reçoit une dépêche de Toulon disant que le croiseur *Du Chayla* sera ravitaillé demain en vivres et charbon et se tiendra prêt à faire route pour les côtes de la Turquie, afin de renforcer la division Caillard s'il en est besoin.

LES MINEURS

La situation à St-Étienne, à Carmaux et Lens

Saint-Etienne, 1er novembre. — Le calme régnant à Saint-Etienne, des ordres ont été donnés pour suspendre l'envoi de nouvelles troupes ; néanmoins, quatre compagnies et deux escadrons viennent d'arriver.

Carmaux, 1er novembre. — Le calme est complet. La réunion des délégués de la fédération du Sud, pour délibérer sur la réponse de M. Waldeck-Rousseau est ajournée à Dimanche.

Lens, 1er novembre. — Le bassin du Pas-de-Calais est calme. Le Conseil d'administration du syndicat des mineurs se réunira dimanche pour prendre connaissance de la réponse de M. Waldeck. A la manifestation qui a eu lieu aujourd'hui au cimetière en l'honneur des Soldats morts pour la Patrie, M. Basly a pris la parole.

ATTENTAT CONTRE UNE ÉCOLE EN TUNISIE

Bizerte, 1er novembre. — Hier, une cartouche Lefaucheux lancée par une fenêtre ouverte dans une classe de l'école des filles où les élèves étaient réunies, a éclaté sans atteindre personne. Une enquête est ouverte.

LA CESSION DU MORESNET A LA BELGIQUE

Bruxelles, 1er novembre. — Les journaux annoncent que des négociations sont entamées entre les ministres des affaires étrangères d'Allemagne et de Belgique, pour la cession du territoire neutre du Moresnet au gouvernement belge. L'Allemagne recevrait en échange quelques centaines de mètres carrés cédés par la Belgique à la commune d'Eupen, qui en a besoin pour l'édification d'un monument public.

UN TÉLÉGRAPHE A TRAVERS LE SAHARA

Londres, 1er novembre. — Suivant la *Saint-James Gazette*, la France étudierait le moyen de relier le Soudan à l'Algérie par un télégraphe sans fils, à travers le désert du Sahara.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, vendredi, 1er novembre.
Cours de clôture

TERME	New-York CE JOUR	New-York PRÉCÉD.	New-Orléans CE JOUR	New-Orléans PRÉCÉD.
NOVEMBRE ..1901	7.38	7.44		7.31
DÉCEMBRE	7.43	7.49		7.30
JANVIER.... 1902	7.40	7.47		7.25
FÉVRIER	7.36	7.42		7.23
MARS	7.36	7.43		7.23
AVRIL	7.36	7.41		7.22
MAI.....	7.21	7.39		7.22
JUIN	7.29	7.38		7.22
JUILLET	7.28	7.37		— —
AOUT.....	7.45	— —		— —
SEPTEMBRE.....	— —	— —		— —
OCTOBRE.....	— —	— —		— —

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	61.000 BALLES	79.000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	24.000 —	23.000 —

Bulletin météorologique

ROUBAIX, vendredi, 1er novembre 1901.
9 heures soir, 5° au-dessous de zéro, 773, beau temps.
Samedi, 2 novembre 1901.
Minuit, 4° au-dessous de zéro, 775, beau temps.
2 heures matin, 3° au-dessous de zéro, 773, beau temps.

LE SANG PUR
c'est la SANTÉ
PURIFIEZ, DÉPUREZ, RAFRAICHISSEZ votre SANG
en faisant usage du
DÉPURATIF RÉSOLUTIF
La pureté du sang assure une santé parfaite ; en effet, c'est parlui que nous vivons et que nous sommes bien portants ou malades.
Le **Dépuratif résolutif** composé des plantes indigènes les plus actives, chasse par les sécrétions tous les **vices du sang**, en éliminant toutes **ses impuretés.**
Toutes les personnes souffrant de **boutons, clous, eczémas, dartres, furoncles, acné, herpès et démangeaisons** de toute nature, verront leurs maux disparaître à bref délai en employant ce **dépuratif sans rival.**
Le n° 1 très amer est le plus actif. Le n° II plus doux convient aux enfants et aux personnes redoutant l'amertume.
Prix de la boîte 1 fr., 6 boîtes 5 fr., chez le préparateur **Jules BARBRY**, botaniste-herboriste, **11, rue du Bois, Roubaix.**

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

AU PARC DES PRINCES. — Macfarland gagne Jacquelin, sans incident, par trois tours, ayant accompli 32 milles en 29 minutes 22 secondes. Dans le scratch, les coureurs se sont classés dans cet ordre : Vanderborn, Mayer, Eros. — Handicap : Louvet, Bricy, Gougoltz. — Tandems : Bricy-Gentel, Mathieu-Ruinart, Green-Millo. — Le prix Medinger, pour professionnels, est gagné par Lorgeou.

FOOTBALL

ROUBAIX. — Dimanche prochain, 3 novembre, aura lieu, sur le terrain de l'Iris-Club Roubaisien, un match amical entre la première équipe de l'I.C.R. et la première du Sporting-Club Roubaisien, deux clubs récemment formés. La lutte promet d'être chaude, attendu que ces deux équipes auront à cœur de s'assurer une première victoire. Composition des équipes : Pour l'I.C.R. : But : G. Declercq ; arrières : F. Petit et H. Declercq ; demis : A. Bourgeois, A. Vanviervelt, L. Deleroix ; avants : E. Lemoine (cap.), L. Cattoire, E. Bourgeois, J. Gaillet, J. Kindt. — Pour le S.C.R. : But : Ch. Vandeputte ; arrières : G. Vandewinckel, L. Antoine ; demis : Alfred Van Enoo, G. Colette, Julien Van Enoo ; avants : E. Repaillard, P. Evrard, R. Dewitte (cap.), Arthur Van Enoo, Henri Lepers. — Les équipiers du S.C.R. sont convoqués pour deux heures un quart précises au local. L'amende prévue par le règlement sera appliquée aux absents et retardataires.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Demain dimanche, 3 novembre, à deux heures trois quarts, aura lieu, sur le terrain du boulevard Gambetta un match de football association entre les équipes premières de l'U.S.T. et de l'Iris-Club Lillois. Tous les adeptes du ballon rond voudront y assister, car ils connaissent la valeur des deux équipes en présence. Depuis trois ans que les meilleures équipes du Nord disputent le championnat (1re catégorie), l'Iris a remporté à deux reprises le glorieux trophée. Pendant la saison (1899-1900) ce fut le tour de l'Union. Le match de demain va donc mettre aux prises les deux clubs qui seuls jusqu'ici ont remporté le championnat de première catégorie. L'équipe de l'Iris est toujours formidable avec Gellé, Bauet, Bramwel, Grimonpres. Willaume et ses nouvelles recrues dont on dit le plus grand bien. Celle de l'Union qui avait été complètement démembrée l'an dernier par suite du départ au régiment de huit équipiers sur onze, se voit renforcée cette année par le retour de Vanhethem, Desrousseaux et Bonte F.

S'il est difficile de pronostiquer un vainqueur, on peut affirmer que le nombreux public qui viendra assister au match des deux champions verra une lutte magnifique entre ces deux équipes dont les joueurs préfèrent aux charges brutales la vivacité, l'adresse et les combinaisons si variées que permet le beau jeu de football.

ATHLÉTISME

ROUBAIX. — Le match Destrée-Velghe passionne vivement les amateurs de la lutte. C'est que ces deux hommes sont très connus parmi les amateurs de sport et qu'ils sont jugés d'une égale force. Des paris nombreux sont faits en faveur de l'un et de l'autre, et, sûrement, la vaste salle de la « Renaissance », rue Watt, sera, samedi prochain, trop petite pour contenir les spectateurs qui s'y rendront. Disons que la Commission arbitrale a décidé que la partie de lutte devait avoir une issue le jour même, c'est-à-dire que si les concurrents ne parvenaient pas à vaincre, le résultat serait fixé par le nombre de points, calculé sur les attaques.

COMBATS DE COÓS

ROUBAIX. — Pour les débuts de la saison, une très belle partie de coq, à laquelle assistaient beaucoup d'amateurs, a eu lieu vendredi soir, à cinq heures, chez M. Joseph Delbart, estaminet du Grand-Parc, rue du Vieil-Abreuvoir ; on jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs avec paires de plaisir à 10 francs, contre M. Grimonprez et Wattrelos réunis. Joseph Delbart a gagné les trois paires à ce combat qui a été très animé et au cours duquel des paris importants ont été tenus des deux côtés.

— La première partie de la saison a été jouée vendredi soir, à cinq heures, chez M. Lemyse, cabaretier, successeur de M. Debeuf, rue de Beaumont, au milieu d'une affluence considérable d'amateurs. On jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs, contre la Société du Pont-de-Neuville. Les adversaires avaient réservé pour les débuts, des sujets choisis qui ont été très appréciés ; aussi l'animation a-t-elle été grande et les paris élevés. En voici les résultats : Lemyse a gagné les première et deuxième paires, et perdu la troisième paire.

— Chez M. Deruche, dimanche 3 novembre, 2 de 3 morts pour 50 francs, contre l' « Enfant Perdu ». — Mise au parc à cinq heures précises. 94113

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Deux amateurs de piquet, MM. Louis Dellesalle, de Roubaix, et Alphonse Bertaunet, de Lys-lez-Lannoy, ont fait vendredi après-midi, une importante partie de piquet chez M. Arthur Crommelynck, cabaretier. Ils ont joué 4 de 7 pour un souper de dix couverts. Après un combat loyal et acharné l'avantage est resté à Louis Dellesalle qui a gagné les quatre parties, contre trois à son adversaire. Les amateurs ont suivi ce match avec animation.

TIR AU GIBIER

WATTRELOS. — Arrêt du car électrique, Grande-Place. — Chez M. Périn-Delerue, armurier, le dimanche 3 novembre 1901, grand tir au gibier aux pigeons au posé. — 1er prix, 2 lièvres, 2 faisans ; 2e prix, 2 lièvres, 1 faisan ; 3e et 4e prix, 1 lièvre, 1 garenne ; 5e, 6e, 7e, 8e,